

Termes de référence (TDR) pour appuyer ECPM dans la définition et la formalisation d'une politique genre et de lutte contre les discriminations

CONTEXTE

ECPM, association née en 2000, est devenue en une vingtaine d'années une association pivot dans l'accompagnement des acteurs locaux et le développement d'un plaidoyer concerté en faveur de l'abolition de la peine de mort. Elle développe sa stratégie associative selon 5 axes majeurs :

- La fédération des acteurs de l'abolition qui s'illustre plus particulièrement par l'organisation triennale du Congrès mondial contre la peine de mort
- Le renforcement des capacités des acteurs de l'abolition dans une quinzaine de pays maintenant la peine capitale
- Un plaidoyer multiforme au sein des instances internationales et régionales et au niveau local
- L'éducation des citoyens, et en particulier des jeunes, aux valeurs des droits humains et de l'abolition de la peine de mort
- La mise en place d'une gouvernance agile et d'une organisation soutenable, en adéquation avec le projet associatif.

Dans l'objectif de répondre à l'un des enjeux majeurs actuels de tendre à l'égalité hommes-femmes et pour consolider sa stratégie associative, ECPM s'est engagée à avancer collectivement vers une meilleure prise en compte de la dimension du genre. En effet, même si la prise en compte du genre a évolué de façon positive, notamment dans nos programmes¹, des marges de progressions existent pour une prise en compte plus globale et intégrée.

Ces termes de références vise à sélectionner un.e consultant.e capable d'appuyer l'association dans la définition et la formalisation d'une politique genre et de lutte contre les discriminations à deux niveaux :

- Organisationnel
- Programmatique : deux volets : un déclinable pour les programmes internationaux et un autre déclinable pour le programme éducatif.

Une présentation plus détaillée de l'association est présentée en annexe 1.

Si vous souhaitez enrichir vos connaissances sur l'association, vous pouvez vous rendre directement sur notre site Web www.ecpm.org

¹ d'après les différent.es évaluations externes menées

OBJECTIF GENERAL

Aider ECPM à définir et formaliser une politique genre et de lutte contre les discriminations.

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- Au niveau programmatique :
 - o Aboutir à une stratégie genre finalisée pour nos actions à l'international
 - o Aboutir à une stratégie genre finalisée pour nos actions éducatives
- Au niveau organisationnel :
 - o Elaborer des recommandations afin d'aider l'association à définir une politique genre pour la structure.

L'ampleur et le périmètre de ce dernier volet de l'action seront discutés avec le/la consultant.e retenu.e en fonction de la méthodologie choisie et du temps disponible pour ce volet.

Il est à noter qu'ECPM mènera en parallèle un travail de diagnostic organisationnel avec l'aide du fonds FRIO de Coordination SUD dans les mêmes temporalités que cet accompagnement. ECPM organisera une rencontre en début d'action entre les consultant.es choisi.es afin d'articuler au mieux les deux actions et de bien dimensionner le travail de chacun.e sur cette question afin d'aboutir à des méthodologies pouvant s'enrichir l'une et l'autre pour intégrer en toute cohérence la question du genre dans le projet associatif d'ECPM comme dans son organisation.

Les termes de référence du diagnostic organisationnel sont disponibles sur demande.

Activité à mettre en place et parties prenantes impliquées

Les activités seront ajustées en fonction de la méthodologie proposée par le/la consultant.e, mais sont envisagées actuellement :

Activité	Partie-prenante
A. 1. Réalisation d'un Etat des lieux des pratiques d'ECPM en termes de genre : il s'agira d'analyser l'état des lieux de l'intégration par ECPM de la dimension genre à la fois dans son organisation et dans ses programmes (estimation 5,5 Jours) : revue documentaire, entretiens individuels ou collectifs, partage de l'état des lieux ²	
A.1.1 Revue documentaire <i>Pour comprendre les pratiques d'ECPM, incluant :</i> documents institutionnels : GRH (organigramme/politiques RH et salariale...), officiels (statut / Règlement intérieur...), procédures et chartes, documents de projets (Eduquer/International.), cadre logique, projet, rapports...	<u>Référent.e de l'action</u> : centralisation des ressources, lien avec consultant.e <u>Comité de suivi</u> : appui à la centralisation des ressources <u>Consultant.e</u> : réunion de cadrage (0,5 jour) + lecture, question de clarification (1 jour)
A.1.2 Entretiens collectifs	

² A noter que la mission du/de la consultant.e s'arrêtera à la phase d'établissement de l'état des lieux et de formulation des recommandations concernant le volet organisationnel.

<p><i>Pour approfondir l'état des lieux et poser les questions nécessaires suite à la revue documentaire, sont envisagé 3 temps d'entretiens :</i></p> <p>Avec les équipes en charge des programmes internationaux</p> <p>Avec les équipes en charge du programme Eduquer</p> <p>Avec les équipes admin-fi et com</p> <p>Avec le comité de direction et membres du bureau référent/volontaire</p>	<p><u>ECPM</u> : Equipes du pôle programme admin/fi et comm' comité de direction, membres du bureau volontaire/référent</p> <p>Pilotage :</p> <p><u>Référente de l'action</u> : centralisation questions des parties-prenantes, lien avec consultant.e</p> <p><u>Comité de suivi</u> : communication interne</p> <p><u>Consultant.e</u> : conduite des entretiens, production de notes d'entretien (1,5 jours)</p>
<p>A.1.3 Présentation de l'état des lieux</p> <p>Incluant la production d'un livrable synthétique (10zaines de page + Annexe) (écriture, révision), le partage de l'état des lieux à ECPM (séance de présentation sur le fondement d'un document power point) et à la consultant.e « FRIO » pour enrichir son analyse.</p>	<p><u>Référente de l'action</u> : lien entre équipe et consultant.e, organisation temps de correction, organisation séance de présentation</p> <p><u>Comité de suivi</u> : relecture et validation du livrable, communication interne</p> <p><u>Equipe salariée + CA</u> : participation à la séance de présentation de l'état des lieux</p> <p><u>Consultant.e</u> : production livrable dont écriture, (2 jours), animation d'une séance de présentation du diagnostic et réunion de partages des recommandations avec la consultant.e « FRIO » (0,5 jour)</p>
<p>A.2. Accompagnement dans la définition de stratégie : une fois l'état des lieux réalisé et partagé, il s'agira d'appuyer les équipes des programmes internationaux et éducatifs dans l'élaboration et la validation des orientations et changements recommandés pour une meilleure prise en compte du genre.</p>	
<p>Définition et validation des orientations recommandées et des actions à entreprendre</p> <p><i>Afin de faciliter l'appropriation de l'état des lieux et la mise en mouvement, il s'agira plus spécifiquement d'organiser :</i></p> <p>1 ou plusieurs ateliers réunissant les personnes en charge des programmes internationaux pour expliciter l'état des lieux et définir les orientations souhaitées et actions à entreprendre</p> <p>1 ou plusieurs ateliers réunissant les personnes en charge du programme Eduquer pour expliciter l'état des lieux et définir les orientations souhaitées et actions à entreprendre</p>	<p><u>ECPM</u> : membres des pôles programmes et admin/fi, et membres de la direction et de la gouvernance volontaires.</p> <p><u>Consultant.e</u> : animation des ateliers de travail (2 jours), préparation et compte-rendu (1 jour)</p>
<p>A.3. Accompagnement à la formulation de la stratégie : une fois les orientations choisies, il s'agira d'apporter un appui aux équipes pour élaborer et formaliser leur stratégie</p>	
<p>A.3.1 Formalisation des stratégies</p> <p>Il s'agira pour le/la consultante de définir avec les équipes les méthodologies à mettre en place pour les aider à formaliser la stratégie genre pour leur programme. Cette méthode pourra être différente</p>	<p><u>ECPM</u> : personnes en charge de formaliser la stratégie pour les programmes int. et Eduquer</p>

entre les programmes internationaux et Eduquer. Il pourra s'agir d'ateliers de co-construction et/ou d'appui à l'écriture.	<u>Consultant.e</u> : définition des méthodologies et appui à la formalisation des stratégies (2 jours)
<p>Atelier collectif de restitution servant les apprentissages</p> <p>Pour l'ensemble des membres d'ECPM (salarié, CA, stagiaire...), notamment sous forme de restitution du travail entrepris en fin de mission en vue d'une validation in fine des stratégies.</p>	<p><u>ECPM</u> : tous membres</p> <p><u>Consultant.e</u> : préparation et animation atelier (0,5 jours)</p>

Livrables attendus

Rapport synthétique contenant un état des lieux et une analyse des pratiques en termes de prise en compte du genre par ECPM et des recommandations pour améliorer la prise en compte du genre dans ses dimensions opérationnelles et organisationnelles (Une dizaine de pages + Annexe)

Appui à la formalisation de deux stratégies pour améliorer la prise en compte du genre ; l'une pour les programmes internationaux et l'autre pour les programmes Eduquer.

Suivi de l'action

Un comité de suivi composé de membres des équipes éducatives et internationales, de membres de la direction et de la gouvernance sera composé il aura comme mission de :

- Sélectionner le.la consultant.e (relecture/validation des TDR, analyse des offres, réunion de sélection)
- Appuyer le.la référente dans le suivi de l'action : réunion de cadrage, 2 à 3 points d'étape durant l'action, relecture et annotation des livrables du.de la consultant.e avant diffusion et validation.
- Faciliter la communication interne sur les avancées du chantier.

Le.la référente pour la mission est **Julia Bourbon-Fernandez**, Responsable MONA.

Critères de sélection

Les prestataires candidats doivent avoir les qualifications minimales suivantes :

- Une très bonne connaissance des enjeux de genre dans le secteur associatif
- Une bonne connaissance du secteur des droits humains, de l'approche par les droits et de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- Des aptitudes pédagogiques et d'animation
- La maîtrise d'outils graphiques est appréciée (smart arts, marguerites du changement)
- Une solide expérience en tant que consultant.e auprès de secteur associatif
- La connaissance de la thématique de la peine de mort et de ses spécificités nationales et internationales sont considérées comme un plus ;

Les prestataires sont invités à établir une proposition comportant les points suivants :

- Devis pour la prestation distinguant les différents coûts estimés et indiquant le nombre de jours estimés pour un maximum de **7 800 euros TTC**
- Curriculum vitae

- Note d'intention (en format double A 4) comportant des éléments méthodologiques

Documents administratifs :

- Déclaration d'intégrité jointe, remplie et signée par l'individu/l'entreprise
- Une présentation de la structure (dénomination sociale, siège social, coordonnées téléphoniques et électroniques, Kbis, agrément et labels éventuels), le nom des personnes affectées à la mission.
- Des attestations de régularité fiscale et de vigilance de moins de 6 mois.
- La politique de confidentialité appliquée par l'entreprise avec un traitement des données à caractère personnel conforme aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) (si disponible)

Calendrier

Semaine du 7 avril	Diffusion des TDR
Lundi 28 avril - midi	Date limite de réception des offres
Quinze premiers jours de mai	Analyse des offres/sélection du/ des prestataires et contractualisation
Mi - Mai 2025	Démarrage de la mission
Avril 2026	Fin de la mission

A noter que l'association a identifié des périodes privilégiées de travail à savoir : de Mars à mi-juillet 2025 puis de mi-novembre 2025 à Janvier 2026. Les autres périodes étant des périodes plus chargées opérationnellement, notamment par la mise en œuvre des programmes Congrès (régional puis mondial), la mobilisation des équipes sur des sujets transversaux sera plus difficile.

A noter aussi que, comme indiqué, l'association entreprendra un diagnostic organisationnel avec l'aide du fonds FRIO de coordination-SUD sur la même période. Des passerelles seront à mettre en place entre ce travail et le diagnostic organisationnel, notamment sur les aspects de prise en compte du genre dans la dimension organisationnelle.

Critères d'attribution

Critères	
OFFRE TECHNIQUE	60 %
Note intention	15 %
Références et expériences du consultant	30 %
<i>Sur la question du genre</i>	15 %
<i>Sur le secteur associatif</i>	10 %
<i>En tant qu'animateur.trice consultante</i>	5 %
CV du ou des intervenants	15 %
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10 %
OFFRE FINANCIERE	30%
TOTAL	100%

7. Comment postuler

Les propositions devront être envoyées avant le 28 avril midi (CET) aux adresses suivantes : recrutement@ecpm.org ; ao@ecpm.org (Objet de l'email : « Offre GENRE »).

Par la remise de son offre, le candidat s'engage à maintenir son offre pendant un délai de 120 jours, et, en cas d'attribution, à exécuter le marché dans les conditions financières et techniques de son offre.

Conformément aux directives des bailleurs d'ECPM relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ECPM doit procéder au filtrage systématique de ses fournisseurs/prestataires sélectionnés dans le cadre d'un appel d'offres (personne morale et représentant.e légal.e de l'entité).

ANNEXES

ANNEXE 1 PRESENTATION ECPM

Présentation d'ECPM

Association de loi 1901 basée à Paris, en France, ECPM milite depuis 2000 pour l'abolition universelle de la peine capitale grâce à des activités de plaidoyer, à des actions militantes de sensibilisation et en fédérant les forces abolitionnistes internationales.

FÉDÉRER LES ABOLITIONNISTES DU MONDE ENTIER

ECPM est le fondateur et l'organisateur des Congrès mondiaux contre la peine de mort. Ces événements réunissent plus de 1 300 personnes représentant le mouvement abolitionniste mondial. Ministres, parlementaires, diplomates, militant-es, organisations de la société civile, chercheur-es et journalistes se réunissent ainsi tous les 3 ans pour renforcer leurs liens et élaborer les stratégies à venir. **ECPM** organise également des Congrès régionaux contre la peine de mort, afin de renforcer le dialogue sur la peine de mort dans des régions clés. **ECPM** a initié la création de la Coalition mondiale contre la peine de mort en 2002, qui regroupe aujourd'hui plus de 170 membres – ONG, barreaux, collectivités locales, syndicats – à travers le monde.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX ET AGIR AVEC EUX

ECPM lutte contre l'isolement des militant-es partout où la peine de mort subsiste, en soutenant la formation de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort ainsi que la création de réseaux parlementaires et d'avocats abolitionnistes. **ECPM** soutient ses partenaires et les acteurs locaux à travers du renforcement de capacités, la facilitation d'échanges de bonnes pratiques, le partage mutuel d'expertise et la mise en réseau en vue d'améliorer l'efficacité et la durabilité du mouvement abolitionniste et l'impact du plaidoyer.

PLAIDER EN FAVEUR DE L'ABOLITION

ECPM mène des actions de plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort, en adoptant des approches ciblées et adaptées aux contextes, et en engageant un dialogue avec les acteurs politiques pertinents aux niveaux national, régional et international. **ECPM** produit et publie des ressources contribuant à accroître la transparence et la connaissance sur la peine de mort en documentant les réalités de son application – des rapports de missions d'enquête, des études thématiques, des brochures pays sur la peine de mort en droit et en pratique, ainsi que des guides pratiques. **ECPM** encourage les Etats à respecter et renforcer leurs engagements internationaux en portant un plaidoyer au sein des instances de l'ONU (Genève, New York) et des forums intergouvernementaux et régionaux.

ÉDUIQUER AUX DROITS HUMAINS ET À L'ABOLITION

ECPM mène un vaste projet éducatif sur les droits humains et l'abolition de la peine de mort, promouvant l'engagement abolitionniste et citoyen des jeunes. L'organisation organise des interventions dans les collèges et les lycées avec la participation de spécialistes et de témoins de la peine de mort. **ECPM** est co-fondateur du Réseau international d'éducation à l'abolition, un groupement informel d'associations qui promeut l'échange de bonnes pratiques et le développement d'outils pédagogiques coopératifs sur l'abolition de la peine de mort. Le réseau est l'organisateur du concours international d'affiches « Dessine-moi l'abolition », destiné à susciter l'intérêt des jeunes générations pour l'abolition universelle en faisant appel à leur créativité. **ECPM** sensibilise le public à la peine de mort en organisant des événements à des dates clés du calendrier abolitionniste et des droits humains – la Journée mondiale contre la peine de mort, la Journée internationale des droits humains, la Journée mondiale des droits des femmes, la Marche des fiertés, ...

ANNEXE 2

Enjeux de genre au niveau global concernant la peine de mort

Les condamnations à mort et exécutions de femmes restent globalement marginales par rapport à celles des hommes. Les femmes représenteraient moins de 5 % de la population totale des condamnés à mort dans le monde³. En 2022, parmi les 78 États rétentionnistes ou en moratoire, 42 détenaient des femmes condamnées à mort. Les données disponibles indiquent que la plupart d'entre elles sont condamnées à mort pour meurtre, dont un certain nombre concerne des meurtres de membres de la famille dans un contexte de violences basées sur le genre et notamment de violences domestiques.

Dans certains pays qui pratiquent des exécutions, on observe par ailleurs qu'elles sont parfois directement dictées par une discrimination liée au genre, comme en Iran où les femmes risquent davantage d'être exécutées en cas d'adultère. Par ailleurs, la procédure judiciaire qui aboutit à une condamnation à mort est souvent empreinte d'un certain nombre de discriminations en droit et en pratique. Les conditions de détention dans les couloirs de la mort révèlent également des enjeux de genre dans les traumatismes et les violences sexo-spécifiques que peuvent y subir les femmes et l'insuffisante prise en compte des besoins spécifiques des détenues condamnées à mort en matière d'accès aux soins de santé notamment mais pas que. Par ailleurs, si la majorité des condamnés à mort sont des hommes, ils sont bien souvent entourés d'une mère, d'une compagne, d'une femme ou d'une fille qui sont confrontées à des difficultés particulières suite à la condamnation de leur proche.

Enfin, des affaires de violences à l'égard des femmes relancent régulièrement des appels à la reprise des exécutions dans certains pays non abolitionnistes. La question du recours à la peine de mort comme instrument de lutte contre l'impunité dans le cadre des violences sexuelles faites aux femmes constitue un enjeu à la croisée des combats abolitionniste et des droits des femmes.

³ Coalition mondiale contre la peine de mort, *Cartographie des femmes dans le couloir de la mort*, juin 2023